



Polices Municipales : une première mobilisation réussie

Le jeudi 13 avril 2023, à l'appel de la CGT, les policiers municipaux étaient appelés à se rassembler devant les préfectures et les sous-préfectures, pour revendiquer une reconnaissance sociale de la profession.

Il s'agissait notamment d'exiger :

- Le passage de la filière Police Municipale en catégorie B, B+ et A+.
- L'octroi de la bonification du 1/5e du temps de travail effectif.
- L'augmentation de la prime mensuelle de fonction «prime de Police» et sa transposition en une mesure indiciaire de 5 points supplémentaires ainsi que l'intégration des primes dans le traitement indiciaire afin de les faire entrer dans le calcul de la retraite.
- La catégorie active pour l'ensemble des fonctionnaires.
- L'accession au 10e échelon de brigadier-chef-principal sans condition particulière.

Cette journée, inédite dans sa forme, s'est traduite par de nombreux rassemblements, comme à Nice, à Abbeville, à Reims, à Valenciennes, à Dunkerque, à Montpellier, à St-Quentin, à Metz, à Charleville-Mézières, et dans beaucoup d'autres villes. Des délégations ont été reçues, comme en préfecture à Toulon, ou à Cannes, auprès du Maire qui est aussi Président de l'Association des Maires de France.

Cette première mobilisation réussie est un encouragement à continuer et à amplifier ce mouvement, pour obtenir la reconnaissance que mérite notre profession. D'autres initiatives vous seront proposées dans les semaines qui viennent.

Montreuil, le 3 mai 2023